

## › Démographie – Population

### Objectifs

- Définir ce qu'est la démographie et quels sont les objectifs de son étude.
- Déterminer les normes relatives à la gestion des registres de la population et aux cartes d'identité.
- Définir les différents registres de la population tenus par la commune et expliquer qui y sont inscrits.
- Définir les fonctions et l'utilité du registre national ; encoder et gérer les informations qui doivent y être mentionnées.
- Définir les instructions générales concernant la tenue des registres de la population et à la communication des informations y contenues.
- Résoudre des exercices pratiques relatifs à l'exécution des rouages de la tenue des registres de la population.
- Mettre en application les instructions générales relatives aux cartes d'identité et aux titres de séjour lors de mises en situation.
- Définir le passeport, son utilité, les conditions et les règles générales de demande et de délivrance.

### Connaissances préalables

0 → pas de prérequis nécessaire.

### Volume horaire

30 heures.

### Type de cours

Cours dispensés en journée.

### Agrément

Formation agréée de base, nécessitant la réussite de l'examen.



#### Gestionnaires de formations

Sabine Duveau  
+32 (65) 342 505

Sylvie Manette  
+32 (65) 342 506

Vanessa Iserbyt  
+32 (65) 342 515

hfea.cellulergb  
@hainaut.be

